

<http://ugtg.org/spip.php?article1901>



Communiqué de l'UGTG à propos du « DISPOSITIF » des emplois d'avenir

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne mardi 27 novembre 2012

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

A grand renfort de publicité diffusée aussi en Guadeloupe par deux radios, le gouvernement français annonce le lancement d'un nouveau dispositif d'aide à l'embauche de 150000 jeunes (16 - 25 ans ; et jusqu'à 30 ans pour ceux ayant un handicap reconnu), et les invite à se présenter dans les agences locales pour l'emploi et les missions locales dont ils dépendent : Les emplois d'avenir.

De fait, de jeunes (ou moins jeunes) chômeurs se présentent depuis une semaine en agence demandant tantôt des informations, recherchant tantôt des offres, espérant tantôt y trouver des contrats d'embauche.

Mais ni la direction régionale, ni l'encadrement local, a fortiori les agents n'étaient jusqu'ici en mesure d'apporter la moindre réponse aux interrogations et aux sollicitations de ces jeunes actifs de Guadeloupe au chômage :

55.4% (chiffres Eurostat 2011 : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/1-24112011-AP/FR/1-24112011-AP-FR.PDF).

Pour y pallier, vendredi 16 novembre 2012, une conférence téléphonique a réuni les DAPE et des membres de la direction du réseau. A l'ordre du jour : la présentation du dispositif des emplois d'avenir en Guadeloupe.

Rien de bien nouveau sous les cocotiers, le cadre général ayant déjà été défini par le « national » : conditions d'éligibilité (chômeurs et employeurs) - contrat de travail - montants des aides de l'état... Un support national de présentation du dispositif ; mais comme toujours en Guadeloupe, avec déotwa agouba :

- ▶ En trompe l'oeil, la mention ronflante ornant la page de couverture : « Direction du Réseau Guadeloupe » ;
- ▶ En page 2, la mention qui trahit le copier-coller : puisqu'il est question de « départements et de collectivités d'outre-mer » ;
- ▶ Et - pour finir - l'inévitable trouvaille qui tropicalise un document national pourtant clair...

Celle-ci se niche à la toute fin du document (page 9) : « **Afin d'assurer une unité d'interlocuteur, l'ensemble des offres recueillies seront routées vers l'agence de Capesterre-Belle-Eau qui sera garante pour le département de la gestion de l'offre d'emploi d'avenir** ».

En clair é an bon fwansé, il donc est demandé aux agents : de « repérer » employeurs et candidats potentiels (fichiers : extraction et analyse) ; de prospecter et d'informer ceux-là ; d'informer puis d'accompagner dans l'emploi les seconds ; de contractualiser puis de saisir les offres à venir dans DUNE ; et une fois cela fait, de « router » l'offre aux collègues capesterriens ki pa mandé hak ! Avant d'avoir à récupérer les DE à la fin de leurs contrats ! Pourquoi : pour calquer l'organisation de... **la Mission Locale ; notre nouveau modèle !**

Quid de la délégitimation des agents face aux employeurs et aux DE ; quid de la segmentation par agence ; quid du cas où l'offre devra être renégociée ou prorogée : dans tous les cas il faudrait « router » l'employeur vers une agence croulant déjà sous le poids d'un dossier qui y est toujours centralisé (« interlocuteur unique » oblige, ou pour des raisons X et Y), et qui fait jodila l'actualité : un regroupement pourtant sis à **Kwa BEMAO, 97122**.

L'UGTG, qui a déjà interpellé et mis en garde le directeur régional, le fantomatique SWIETON, à l'occasion du CE qui s'est tenu lundi 19 novembre 2012 :

Communiqué de l'UGTG à propos du « DISPOSITIF » des emplois d'avenir

EXIGE le retrait immédiat de ce « dispositif dans le dispositif » et appelle d'ores et déjà tous les collègues en charge de la relation entreprise à s'insurger auprès de leur direction et à se préparer à adresser DE et EMPLOYEURS vers la responsable de cette agence !!!

RECLAME une information du CE sur les emplois d'avenir en Guadeloupe !

EXIGE une communication de la DR sur les médias et la mise en oeuvre d'un plan d'action régional pour 2013, associant les agents et soumis à une consultation préalable du C.E. !!!

Capesterre Belle Eau, le 19.11.2012